

Assemblée générale mixte des actionnaires du 18 mai 2018

Saint-Cloud, le 18 mai 2018

L'Assemblée Générale des Actionnaires d'Elis présidée par Thierry Morin, Président du Conseil de Surveillance, et en présence des membres du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire, s'est réunie le vendredi 18 mai 2018 au centre de conférences Capital 8, 32 rue de Monceau à Paris (75008). Le quorum était de 75,26 % et les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions présentées.

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2017, et la distribution d'une somme d'un montant de 0,37 € par action. Le droit à distribution exceptionnelle sera détaché le 29 mai 2018 et mis en paiement le 31 mai 2018 prochain.

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Agnès Pannier-Runacher et de Monsieur Maxime de Bentzmann chacun pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2021. Les actionnaires ont par ailleurs ratifié la cooptation de Joy Verlé, décidée par le Conseil de Surveillance le 6 mars 2018, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur Philippe Audouin, démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2020. Joy Verlé est Directrice générale principale et responsable des partenariats d'investissement au sein de Canada Pension Plan Investment Board.

Le Conseil de Surveillance est ainsi composé de 9 membres, dont 5 femmes. La composition du Conseil offre une complémentarité d'expériences et reflète la politique de diversité menée par le Groupe. La proportion de membres indépendants s'élève à 55,55%.

L'Assemblée Générale a par ailleurs approuvé les principes et les critères de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour 2018 (à savoir, le Président et les membres du Directoire, ainsi que le Président et les membres du Conseil de Surveillance), et approuvé les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribués ou versés au titre de l'exercice 2017 au profit des membres du Directoire et du Président du Conseil de Surveillance, conformément à l'article L.225-100-II du Code de commerce.

Les actionnaires ont approuvé le renouvellement de la délégation donnée au Directoire d'intervenir sur les titres de la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les actionnaires ont également approuvé les nouvelles autorisations et délégations financières à donner au Directoire concernant l'émission d'actions ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital, de même que la reconduction de l'autorisation donnée au Directoire de réduire le capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les résultats des votes de l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires seront disponibles sur le site www.corporate-elis.com, de la Société dans les tous prochains jours.

Contact

Nicolas Buron, Directeur des Relations Investisseurs - Tél : + 33 (0)1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com

Audrey Bourgeois, Investor Relations - Tél. : +33 1 75 49 96 25 - audrey.bourgeois@elis.com